

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 décembre 2024
Délibération n°2024 – 12 – 02

Nombre de Conseillers :

En exercice : 09
Présents : 06
Votants : 07

L'an deux mille vingt quatre
Le dix décembre à 19 :00
Le Conseil Municipal de la Commune de
SAINT LAURENT SUR OUST
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la salle de conseil de la Mairie, sous la présidence
de Monsieur Michel BERTHET, Maire.

Date de convocation : 02/12/2024

Présents : BERTHET Michel, DANY Stéphane, PERRET Morgane, Thomas
GUILLEMOT, MICHEL Rémi, Tony LE GOFF

Absents : BRULE Corinne, ASFEZ Peggy, DESFONTAINE Gilles (a donné procuration à
Michel BERTHET)

Vote

Pour : 07
Contre : 0
Abstention : 0

M Stéphane DANY a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Nomination délégués auprès du SIGSP Paul Gauguin

Considérant que les nouveaux statuts du Syndicat ayant été adopté par le conseil il convient à présent de nommer
2 membres titulaires et un membre suppléant au sein du conseil
Actuellement les membres sont Michel BERTHET, Morgane PERRET et Peggy ASFEZ.
Il est proposé de garder les membres actuels comme suit :

| | |
|------------|----------------------------------|
| TITULAIRES | Michel BERTHET Morgane PERRET |
| SUPPLÉANT | Peggy ASFEZ |

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'approuver la nomination des membres comme il a été
proposé plus haut.

Fait et délibéré à St Laurent sur Oust
le 10/12/2024

Certifié exécutoire

Le Maire
Michel BERTHET

